

### Créer des Pôles pastoraux diocésains

« Une Église synodale est une Église de participation et de coresponsabilité. [...] La participation se fonde sur le fait que tous les fidèles sont habilités et appelés à mettre au service les uns des autres les dons respectifs reçus du Saint-Esprit. »

Commission théologique internationale. *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église*, n°67.

---

#### ENJEU DE L'ORIENTATION :

- Regrouper des Services ou des personnes engagées dans un même secteur de la mission de l'Église.
- Favoriser la mission commune.
- Soutenir les pôles des Ensembles pastoraux.
- Associer les mouvements et associations de fidèles dans la vie de l'Église diocésaine.

#### CONTENU DE L'ORIENTATION :

##### → Création de **quatre Pôles pastoraux diocésains** :

- **Pôle Annonce de la foi** : missions liées aux sacrements, à la liturgie, à la catéchèse, à la formation, à la pastorale auprès des jeunes et des familles, ainsi que les mouvements et associations de fidèles laïcs attachés à ce pôle.
- **Pôle Service du frère** : missions liées à la prévention de toute forme de violence, à la santé, aux personnes en situation de précarité ou de fragilité, à l'écologie intégrale, ainsi que les mouvements et associations de fidèles laïcs attachés à ce pôle.
- **Pôle Vie spirituelle** : missions liées au déploiement de la prière dans toutes les activités pastorales en relation avec les groupes de prières, les communautés religieuses contemplatives, ainsi que les mouvements et associations de fidèles laïcs attachés à ce pôle.
- **Pôle Soutien** : missions liées au déploiement de la pastorale dans ses différentes dimensions telles que l'administration, l'économat, les ressources humaines et la communication.

## Missions des Pôles pastoraux diocésains :

- Dynamiser et unifier la mission d'évangélisation au sein du diocèse.
- Soutenir l'action pastorale des Ensembles pastoraux.
- Proposer des formations.
- Être au service des Pôles des Ensembles pastoraux.

→ Tout en respectant leurs charismes et leur autonomie, les Mouvements et Associations de fidèles laïcs sont associés à ces pôles pastoraux diocésains.

→ Chaque Pôle pastoral diocésain est animé par un binôme-coordonnateur, nommé par l'Évêque.

## MISE EN ŒUVRE :

*Je demande qu'un processus de type synodal se déroule durant l'année pastorale 2025-2026, associant les actuels responsables des services diocésains.*

*Ce processus aura pour objet de déterminer le contenu actuel de la mission de chaque service et le regroupement possible de plusieurs d'entre eux, en septembre 2026.*

*Il sera coordonné par les binômes responsables de chaque Pôle pastoral diocésain.*

*Je demande également qu'une fois les Pôles pastoraux diocésains constitués, ceux-ci collaborent avec les Pôles pastoraux des Ensembles pastoraux.*

NS